Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 16, 22 avril 2005

Entente en éducatin

1 milliard pour les Canada mais combien pour les TNO se demande Charles Dent

Page 3

The moose is loose

Page 5

Stratégie pour le Nord

La réponse des femmes

Le Conseil de la condition de la femme des TNO prône une plus grande inclusion des femmes et des ONG dans la Stratégie.

Page 7

Section environnement

- Uranium
- Plan vert
- Sécurité

Pages 10 et 11

Sommaire



Alain Bessette/L'Aquilon

Ils sont sortis de leur hibernation et ils ont faim! C'est le cauchemar des propriétaires de camps et de chalets.

Une élection pourrait changer la donne

Et si la dévolution étaient réglée avec un autre gouvernement ?

Batiste W. Foisy

Dans la crainte d'un renversement soudain du gouvernement, les premiers ministres des trois territoires veulent s'entendre au plus tôt avec Ottawa dans le dossier de la Stratégie pour le Nord (SN).

C'est, en substance, ce qu'ont tour à tour exprimé Joe Handley des TNO, Dennis Fentie du Yukon et Paul Okalik du Nunavut, réunis à Yellowknife, le 16 avril, à l'occasion du Forum des premiers ministres du Nord.

Dans la tourmente des commandites, le gouvernement de Paul Martin pourrait être défait d'un instant à l'autre. Or les territoires comptent sur lui pour compléter le travail entrepris avec la SN, cet accord ambitieux qui vise à statuer sur une multitude de dossiers spécifiques au Canada circumpolaire et dont l'implication va du local à l'international.

« C'est à l'évidence une préoccupation, a admis le premier ministre yukonnais. Mais ça ne nous empêchera pas d'aller de l'avant. » « Peu importe qui forme le gouvernement, a ajouté Dennis Fentie, nous nous attendons à ce qu'il honore son engagement. »

Le Nunavutois a fait des commentaires similaires. « La table est mise, a dit Paul Okalik. Nous ne pouvons plus reculer. »

Sur un ton moins catégorique, Joe Handley, lui, a signifié son intention de tout mettre en œuvre pour accélérer le processus. « Nous allons déployer toute l'énergie nécessaire pour qu'une entente survienne avant le déclenchement d'élections, que ce soit cet automne ou ce printemps. Si nous pouvions franchir cette étape je pense que l'engagement serait réellement permanent », a déclaré le premier ministre ténois. Le forum des premier ministres du Nord permet « de garder l'attention du premier ministre [du Canada] », a-t-il souligné.

Alors qu'à l'annonce officielle des négociations sur la SN, en décembre dernier, on claironnait qu'une entente de principe serait signée pas plus tard que ce printemps, cela ne semble plus aussi sûr maintenant. Durant le point de presse qui a suivit la rencontre du triumvirat, tout et son contraire a été évoqué à ce sujet.

Joe Handley a dit qu'aucune date n'était établie. Paul Okalik a dit espérer un règlement « le plus tôt possible » tout en ajoutant que cela dépendait d'Ottawa. Dennis Fentie, enfin, a annoncé que le Yukon serait prêt à s'asseoir avec le fédéral avant la mi-mai.

Dévolution
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Poursuite

C'est le 6 septembre que débutera le procès qui oppose la Fédération Franco-Ténoise et les Éditions Franco-Ténoises aux gouvernements des TNO et au gouvernement fédéral. La FFT et les Éditions Franco-Ténoises reprochent aux gouvernements de ne pas offrir les services en français tel que l'exigent les lois en vigueur dans le territoire. Les Éditions Franco-Ténoise est la société éditrice de ce journal.

Les pros du labo

Du 24 au 30 avril c'est la semaine nationale du laboratoire médical. Aux TNO un certain nombre d'activités sont prévues pour célébrer les professionnels de laboratoire. Des activités se dérouleront dans les communautés de Forth Smith, Hay River, Yellowknife et Inuvik. Pour en savoir plus veuillez consulter Rachel Kinsler à Inuvik (777-8116) ou Robin Greig à Yellowknife (669-4162. Quatre-vingt-cinq pour cent des décisions médicales touchant le diagnostic ou le traitement sont basées sur les résultats d'une analyse en laboratoire.

Semaine de la Terre

Tel qu'annoncé dans ce journal deux semaines plus tôt, la Semaine de la Terre a pris son envol hier dans la capitale. Une multitude d'activités – films, conférences, marches, activités familiales, alouette – sont prévues jusqu'au 1er mai pour faire honneur et protéger notre mère Gaïa. En plus de la programmation officielle disponible un peu partout en ville (sur des affiches vertes !), dont à l'Association franco-culturelle de Yellowknife, une diffusion spéciale de l'émission *Le Temps des cigales* sur le thème de « la Terre » sera présentée ce vendredi, à 21 h, sur les ondes de Radio Taïga

Routes de glace

Depuis une dizaine de jours les avis annonçant la fermeture ou la réouverture temporaire des routes de glace se succèdent à un rythme fou. Idem pour ce qui est des traversiers de Fort Providence et Fort Liard. Si vous devez emprunter une route de glace ou traverser le Mackenzie, de grâce, appelez la ligne sans frais du ministère des Transports : 1-800-661-0750.

Franco-Nord

Au moment où vous lisez ces lignes, six jeunes de l'École Allain St-Cyr se trouvent à Iqaluit, au Nunavut, où ils participent à l'événement Franco-Nord. Lundi le 25 avril, ils participeront à *Français pour l'avenir* avec des dizaines d'autres francophones et francophiles de partout au Canada. Si ça vous dit, vous pourrez les entendre en direct sur les ondes de Radio Taïga, ce même lundi. Au moment de mettre sous presse, l'heure de l'émission reste à déterminer.

À la page

La page Web de CBC-North s'est fait refaire une beauté récemment. En plus d'un design rajeuni, le nouveau site arctique de la société d'état anglophone présente quelques ajouts, dont un accès facile aux prévisions météoroliques dans les trois territoires. L'adresse aussi à changé. Désormais, c'est en tapant *www.cbc.ca/north* qu'on accède au site.

Dévolution

Suite de la page 1

Dévolution

La SN se présentera vraisemblablement sous la forme d'un document en quatre chapitre : un pour le Nord dans son ensemble et un spécifique à chacun des territoires.

« La SN n'est pas seulement remarquable parce qu'elle met en commun l'intérêt des trois territoires, a indiqué Dennis Fentie, mais aussi parce qu'elle leur offre la malléabilité nécessaire pour mettre de l'avant leurs préoccupations personnelles. »

Du côté des TNO, la SN signifie d'abord une entente sur la dévolution de pouvoirs similaires aux provinces et sur le partage des revenus provenant des ressources naturelles. Le premier ministre des TNO espère pouvoir s'entendre avec le fédéral ce printemps sur ce point. Il admet toutefois que dans le contexte politique qui règne dans la capitale nationale il faudra travailler « très très dur » pour y arriver.

La dévolution, indique Joe Handley, est une façon de s'affranchir du contrôle fédéral. « Ces dernières années nos tentatives d'obtenir de l'argent d'Ottawa ont, somme toute, porté fruit, a-t-il dit. Mais nous n'aimons pas tellement nous présenter avec la main tendue. »

Le premier ministre Handley conserve néanmoins son sempiternel optimisme car, assure-t-il, « le Nord est très important pour Paul Martin ». La SN dans son ensemble est un des fleurons du présent gouvernement, pense le premier ministre ténois. Cette Stratégie doit, dit-il, être une vision que « comprend et partage » l'actuel premier ministre canadien.

Sur un autre front, Joe Handley estime que les Premières nations du Deh cho représentent de moins en moins un obstacle à l'élaboration de la Stratégie. Le Deh cho est représenté au Cercle des leaders du Nord qui avait lieu à Inuvik du 18 au 20 avril, a indiqué le premier ministre. « Ils participent donc aux négociations. »

Joe Handley ajoute qu'une clause sur la primauté des droits reconnus dans les traités conclu entre les Premières nations et la Couronne fera partie de la SN et donc que leur principale préoccupation a été abordée. « Elles [les Premières nations du Deh cho] ne sont peut être pas entièrement confortable avec la Stratégie, mais elles le sont certainement plus qu'elles ne l'étaient », de commenter le premier ministre.

Nunavut

Pour Paul Okalik, ce sont d'abord les problèmes qui affectent le Nunavut de première main qu'il souhaite aborder dans son chapitre. « Nous avons mis de l'avant les dossiers qui nous touchent », a-t-il dit.

Il espère notamment obtenir des engagements d'Ottawa sur la question du logement. « Au Nunavut, nous faisons face à la pire crise du logement au pays », a-t-il souligné.

La rencontre aura été pour lui l'occasion d'obtenir le soutient moral de ses homologues des autres territoires sur la question de la reconnaissance des revendications territoriales inuit. Dans ce dossier, a-t-il dit, « nous luttons avec notre partenaire fédéral et tout soutien que nous pouvons obtenir est le bienvenu. »

Okalik a enfin profité de son passage à Yellowknife pour demander que soient retournés au Nunavut les trésors patrimoniaux inuit conservés aux TNO. Plaisantin, c'est en blaguant qu'il a fait la demande. « M. Handley est très accueillant, a-t-il dit. Il nous a fait faire le tour. J'ai pu voir beaucoup d'art du Nunavut. Alors je remercie le gouvernement des TNO pour faire la promotion de nos métiers d'art. »

aquilon@internorth.com

Ententes en éducation

Un milliard de dollars du fédéral

Étienne Alary

L'ultimatum lancé à la mi-mars par Patrimoine canadien aux provinces et territoires quant à l'offre finale en éducation ne sera pas tombé dans l'oreille d'un sourd. La ministre Liza Frulla a annoncé, le 12 avril dernier alors qu'elle comparaissait devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, que tous les ministres provinciaux et territoriaux avaient donné leur aval au Protocole d'entente sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

« Les ententes en éducation viennent d'être signées. Il s'agit d'ententes de quatre ans et les provinces sont très très satisfaites », a affirmé Mme Frulla.

Elle ajoute qu'aucune annonce n'a été faite auparavant puisque les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut auront été, en date du 11 avril, les derniers à donner leur appui à cette entente.

« Les textes des ententes sont approuvés depuis le 31 mars, autant du côté de Patrimoine que du Conseil des ministres en éducation du Canada. Cependant, il fallait que chaque ministre (de l'éducation) approuve le texte», signale Liza Frulla.

Patrimoine canadien a donc réussi à établir ce Protocole qui se veut une entente pluriannuelle assortie d'un investissement total d'un milliard de dollars que le fédéral versera aux provinces et aux territoires entre 2005 et 2009.

Pour l'instant, du côté du ministère, on refuse, à la demande des provinces et des territoires, de donner la répartition des montants. Tout ce que confirme le ministère, c'est que dans le protocole, Patrimoine canadien dispose d'une certaine somme d'argent. « On s'est gardé une marge de manœuvre qui nous permettra d'agir directement; appuyer certaines initiatives qui viennent appuyer les objectifs du protocole», lance Liza Frulla en faisant allusion, notamment, à la stratégie nationale que tente de mettre en place la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Comme le fait remarquer Mme Frulla, cet accord entre le fédéral et les provinces et les territoires permettra aux différents intervenants du monde de l'éducation en milieu minoritaire de travailler sur du long terme. « Ce protocole énonce des mécanismes généraux et il établit les montants que chaque province et chaque territoire recevront pour les quatre prochaines années », a affirmé Mme Frulla. « Nous venons de franchir une étape importante. Ce protocole, c'est un plan d'action sur lequel le financement va découler », souligne-t-elle.

Le travail de Patrimoine canadien n'est cependant pas encore complété. Le ministère se donne 90 jours pour finaliser le protocole et signer les ententes bilatérales; ententes qui prennent compte des préoccupations et des défis de chaque province et territoire. « Nous avons 28 ententes bilatérales à signer », souligne Mme Frulla qui ajoute que son ministère « ne signera pas juste pour signer ».

Fait à noter, les ministres de l'éducation devront rencontrer les dirigeants de Patrimoine canadien, tous les deux ans, « pas pour négocier, mais pour voir si des ajustements sont nécessaires », confie la ministre Frulla.

Entente en éducation

Rien d'établi pour les territoires

Il faudra encore attendre pour savoir ce qu'il y a pour nous dans l'Entente sur l'enseignement dans la langue de la minorité, et attendre longtemps peut être.

Batiste W. Foisy

Non, ce n'est pas parce que les territoires se traînent les pieds qu'ils ont été les derniers à signer le Protocole d'entente sur l'enseignement dans la langue de la minorité; c'est parce que l'offre initiale ne leur convenait pas.

« Une des raisons pour laquelle nous ne nous entendions pas est que le Protocole prévoit une répartition *per capita* [des subsides fédéraux]. Alors nous recevrions beaucoup moins d'argent [que dans la présente entente] », révèle le ministre de l'Éducation de la Culture et de la Formation des TNO, Charles Dent. « Nous voulons être traités équitablement », ajoute-t-il.

Les TNO, le Nunavut et le Yukon ont donc fait front commun pour qu'une clause affirmant le caractère unique des territoires soit incluse dans le Protocole. « Cela nous donne le droit de négocier des ententes bilatérales [avec Patrimoine canadien] pour que des sommes additionnelles à ce qui a été convenu dans l'entente générale nous soient allouées pour répondre à nos besoins distincts », précise le ministre.

Conséquence : il est impossible en ce moment de savoir qu'est-ce que les TNO – et les autres territoires d'ailleurs – recevront, car les modalités de paiement ne sont tout simplement pas encore négociées. « Je ne peux pas vous dire en quoi consiste l'entente, confirme Charles Dent, parce que nous sommes encore au point d'entamer les négociations. »

Incertitude

Mais alors quand est-ce que les négociations auront lieu ? « C'est plutôt incertain compte tenu de ce qui se passe à Ottawa, admet le ministre de l'Éducation. Je ne peux pas vraiment vous répondre. »

Advenant que l'entente doive se négocier avec un autre gouvernement, le ministre estime que les engagements pris avec Patrimoine canadien tiendront toujours. « Nous avons une clause qui nous donne le droit de négocier des ententes bilatérales. C'est écrit et c'est signé», dit-il.

Quant à savoir si cela changerait la donne à la table de négociation, Charles Dent ne veut pas spéculer. « Je n'ai pas de moyens qui me permettent d'affirmer que les négociations seraient plus faciles ou plus tortueuses s'il y a un changement de gouvernement. J'en n'ai aucune idée, mais j'espère qu'un nouveau gouvernement respectera l'esprit et l'intention de ce qui a été signé. »

Dans tous les cas, le ministre Dent assure qu'il veut que le document final exclue toute possibilité de recul au chapitre de l'éducation dans la langue de la minorité. « J'ai confiance que nous arriverons à un règlement qui nous permettra d'offrir plus de services, et ce tant pour l'éducation en français langue première qu'en français langue seconde. […] J'espère qu'ils arriveront à la table en comprenant qu'il est inacceptable pour nous de réduire nos services. »

Éditorial

Où sont nos alliés?


Alain Bessette

N'y a-t-il pas un vieux diction du genre : quand le Canada est frileux, les TNO ont une pneumonie? C'est pas tout à fait cela, mais un tel dicton collerait bien à la réalité politique actuelle.

En matière de langues officielles, Ottawa est frileux. Quand j'écris Ottawa, je ne fais pas seulement référence au comportement du gouvernement Martin et de la ministre de Patrimoine canadien, Lizza «Non merci ce n'est pas de la télé» Frulla. J'englobe bien dans cette désignation l'ensemble des partis politiques siégeant sur la Colline parlementaire.

Côté gouvernemental, plusieurs ententes sur les langues officielles venaient à échéance cette année : ententes Canada-communauté et ententes sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde. Au cours des dernières semaines, vous avez pu lire dans nos pages à quel point le gouvernement canadien s'est montré réfractaire à bonifier ces ententes, ne serait-ce que pour compenser les pertes encourues au fil des ans en matière de pouvoir d'achat. Bien que le taux national d'inflation des dernières années n'ait pas été très élevé, la dépréciation de nos subventions est de beaucoup supérieure au 10% supplémentaire annoncé.

C'est maintenant au tour des programmes d'enseignement en français d'éprouver de la difficulté. Si les TNO se contentent d'une répartition des fonds au prorata de la population, c'est un peu plus de 1 million qu'ils recevront.

Pourquoi faut-il toujours que les TNO soient obligés de forcer la main du fédéral lorsque des enveloppes de financement national sont annoncées? N'y a-t-il pas quelques fonctionnaires, quelque part, qui pourraient avancer des chiffres réalistes à présenter aux ministres lorsqu'ils font de telles annonces.

Côté opposition, il semble bien que le projet de loi du sénateur Gauthier tombera encore à l'eau. Ce projet de loi visait à renforcer certaines dispositions de la *Loi sur les langues officielles*. De concert, les conservateurs et les bloquistes ont décidé de ne pas poursuivre l'étude de ce projet.

Où sont nos alliés à Ottawa? On ne retrouve que quelques députés libéraux et néo-démocrates qui ne font pas le poids devant la détermination du Cabinet et des autres partis d'opposition. C'est pas fort!





Batiste W. Foisy/L'Aquilon

Ainsi fond, fond, fond le petit tapis de neige

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐
		TPS incluse

Nom : ____________

Adresse : ____________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.


Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice :
Geneviève Harvey, Jacqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Une gagnante à l'École Boréale

Ravie, mais surtout surpise

Ilona Gyapay se dit surprise de l'attention médiatique dont elle est l'objet.

Alain Bessette

En décembre dernier, Ilona Gyapay, élève de septième année de l'École Boréale, se joignait au reste de l'école et concevait une mascotte pour les Jeux de l'Arctique de 2008. Les semaines passent puis durant le congé pascal, une surprise l'attendait : son affiche est celle qui a été retenue pour la ville de Hay River.

« J'étais contente mais après ça j'ai été surprise par l'attention qui j'ai reçu», souligne Ilona.

Le dessin d'Ilona représente un orignal en raquette.

« L'orignal, c'est la mascotte de la ville et ça devait faire partie du dessin », explique Ilona. Quant aux raquettes, elles représentent un moyen de transport traditionnel dans le Nord. « Et c'est fait avec des nerfs d'orignal», souligne-t-elle.

Si Hay River obtient les Jeux de l'Arctique de 2008, ne cherchez plus qui sera la mascotte. Ce sera The moose is loose.

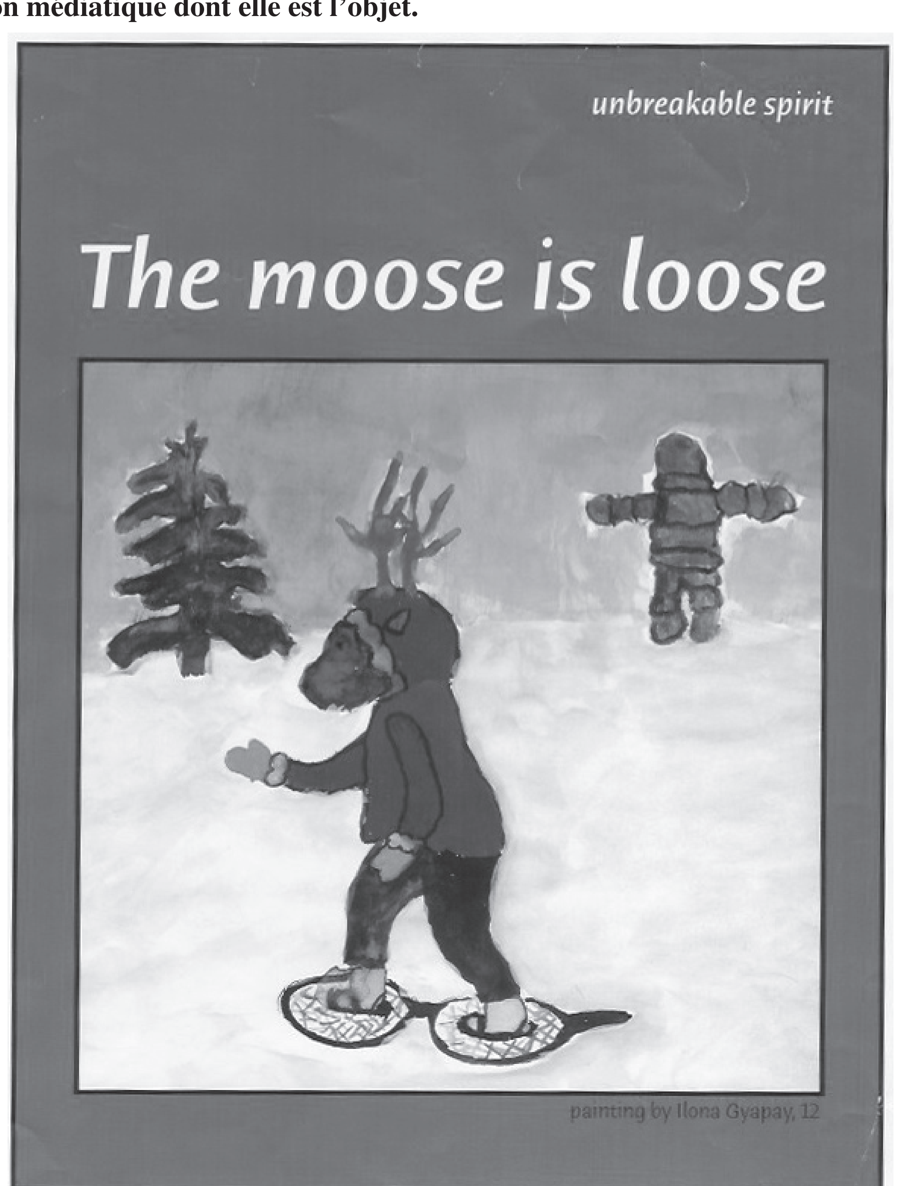
La gagnante est de l'École Boréale; de quoi faire rager certains citoyens de Hay River.



Alain Bessette/L'Aquilon

Ilona Gyapay de Hay River.

Voici le dessin gagnant



Projet de loi S-3

Les conservateurs et les bloquistes n'en veulent pas!

Étienne Alary

Même s'ils disent appuyer le principe d'un Canada bilingue et d'un développement des minorités linguistiques, le Parti conservateur et du Bloc québécois agissent en direction inverse.

Après s'être opposée ou abstenue, le 13 avril dernier, à une motion (défaite) visant à ce que le projet de loi S-3 du sénateur à la retraite Jean-Robert Gauthier (projet de loi modifiant la *Loi sur les langues officielles* qui propose notamment à rendre exécutoire plutôt que déclaratoire la partie VII de cette loi) soit adopté en 2e lecture et renvoyé pour fin d'étude à un comité, voilà que la coalition conservatrice-bloquiste aura réussi, le 19 avril dernier, à retarder l'étude de ce projet de loi.

En effet, une résolution adoptée à 6 contre 5 au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes retardera l'étude du projet de loi S-3 jusqu'au moment où le comité terminera l'examen du Plan d'action pour les langues officielles (PALO).

Le porte-parole des conservateurs en matière de langues officielles, Guy Lauzon, évoque l'horaire chargé du comité, qui doit notamment sillonner le pays du 9 au 13 mai prochain afin de prendre le pouls des communautés à l'égard du PALO, pour repousser l'étude du projet de loi S-3.

« Terminons notre travail à l'égard du plan d'action, qui connaît des retards considérables (dans son exécution) avant », a lancé le député Lauzon.

Les libéraux et le néo-démocrate Yvon Godin réfutent l'argument avancé par les conservateurs et les bloquistes. « Les députés sont là pour adopter des lois, nous ne sommes pas seulement là pour parler. (…) Finalement, après quatre tentatives, nous avons un projet de loi (du sénateur Gauthier), qui nous arrive à ce comité pour étude. Je ne comprends pas pourquoi on ne peut pas traiter de deux dossiers parallèlement », a lancé le député de Saint-Boniface, Raymond Simard.

« Je suis prêt à augmenter la fréquence de nos rencontres, à siéger jour et nuit, afin que ces deux dossiers (PALO et projet de loi S-3) soient étudiés à fond », a suggéré le débuté Godin.

Pour Jean-Claude D'Amours, député de Madawaska—Restigouche, la position conservatrice/bloquiste est claire. « On dirait qu'on ne veut pas faire avancer le bilinguisme au Canada », a-t-il insinué en ajoutant que ce projet de loi remplirait ce mandat « d'un océan à l'autre ».

Ce report qu'engendre cette motion, ajouté à la rumeur du déclenchement prochain d'élections fédérales, aura pour effet que le projet de loi S-3, tout comme les trois projets de loi précédents du sénateur Gauthier, va mourir au feuilleton.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Par : Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français

réseau TNO SANTÉ en français

La prévention des blessures

Avec l'arrivée de la saison estivale, les Canadiennes et les Canadiens sortent pour profiter de la nature et des beaux jours tant attendus. Restons vigilants pour prévenir les blessures et les noyades. La plupart des blessures qu'on s'inflige à la maison, au travail ou en pratiquant une activité peuvent être évitées.

Votre enfant est-il en sécurité dans votre voiture?

Souvent, les parents ne savent pas trop quel siège de sécurité choisir pour protéger leur enfant dans la voiture. Quatre différents dispositifs de retenue protègent votre enfant durant les étapes de sa croissance.

- Siège d'auto faisant face à l'arrière : De la naissance à au moins un an
- Siège d'auto faisant face à l'avant : D'un an à environ 4 ans
- Siège d'appoint : D'environ quatre ans à au moins neuf ans
- Ceinture de sécurité : À partir de neuf ans

Personne ne devrait voyager dans une voiture sans ceinture de sécurité. Assurez-vous que toutes les personnes qui sont amenées à transporter votre enfant dans leur voiture (un grand-parent ou une gardienne, par exemple) utilisent un siège d'auto à sa taille. C'est une question de sécurité!

La sécurité nautique commnence avec vous...

Avant de plonger tête première dans la piscine, la mer, le lac ou la rivière, prenez le temps de réfléchir à la sécurité nautique.

- La plupart des victimes de noyade sont des hommes âgés entre 15 et 74 ans. Au Canada, 83 % des personnes qui se noient sont des hommes;
- Chez les enfants âgés d'un à quatre ans, la noyade vient au deuxième rang des causes de décès accidentels (les accidents de la route occupent la première place).
- Les caractéristiques des victimes et les facteurs de risque entourant les noyades sont:Hommes adultes âgés entre 25 et 45 ans, manque d'expérience et de formation en matière de sécurité, facteurs environnementaux, alcool, comportement insouciant, et aucun dispositif de flottaison.

Comment minimiser les risques? Examinez les envinrons et votre équipement.

- **Jouets** : la prudence est de mise pour ce qui est des jouets gonflables
- **Bateaux** : assurez-vous d'avoir les articles suivants à bord : équipement de sécurité en bon état de fonctionnement, pièces de rechange et nécessaire de réparation, réserves adéquates d'essence, aliments de base et eau potable en quantité suffisante, vêtements chauds, trousse de premiers soins.
- **Prévoyez, planifiez et prévenez!** Préparez votre programme de navigation et laissez-en une copie à un voisin ou un membre de la famille.
- **Météo** : vérifiez toujours les prévisions météorologiques avant de vous aventurer sur l'eau.
- **Supervision** : un grand nombre de jeunes enfants se noient à la suite d'un bref moment d'inattention de la part du surveillant. C'est pourquoi la supervision constitue la première étape de la prévention.
- **Formation** : suivre une formation pour toutes les activités aquatiques.

On peut choisir de prendre des risques calculés, d'éviter les blessures et de profiter pleinement de la vie.

La Chronique TNO Santé est préparé par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter d'avantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:

5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Stratégie pour le Nord

La réponse des femmes

Le Conseil sur la condition de la femme des TNO prône une plus grande inclusion des femmes et des ONG dans la Stratégie.

Batiste W. Foisy

En mars, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et les gouvernements territoriaux ont lancé une campagne pour consulter le public sur la Stratégie pour le Nord. Un questionnaire en sept points intitulé « Élaborer votre Stratégie pour le Nord » a été distribué dans les trois territoires et servira, dit-on, a peaufiner le texte de la Stratégie, à conclure on ne sait plus quand.

Les principaux groupes de femmes des territoires ont pris les gouvernements au mot et se sont réunis, il y a deux semaines, pour établir leurs priorités à ce chapitre.



Batiste W. Foisy/L'Aquilon

Barbara Saunders n'est pas la seule a critiquer la Stratégie pour le Nord. L'ex-premier ministre Stephen Kakfwi aussi avait fait une sortie pour dénoncer le manque d'apports du public, le 14 mars.

Leur réponse est catégorique : pour bien répondre aux besoins de *tous* les habitants du Nord, la Stratégie devra faire aux femmes une place égale aux hommes et cela doit être écrit en toutes lettres.

« Nous devons nous assurer que chaque but et objectif de la stratégie soit également regardée sous la lorgnette féminine », indique la présidente du Conseil de la condition de la femme des TNO, Barbara Saunders. « Il faut s'assurer que les femmes soient traitées également et cela doit se lire tel quel dans ce document », insiste-t-elle.

Cela pourrait, par exemple, signifier qu'une clause de la Stratégie stipule que les gouvernements du Nord reconnaissent l'importance du principe d'équité et que l'atteinte de cette équité est une priorité. « En dépit des conventions territoriales, nationales et internationales sur l'égalité des femmes, l'écart demeure toujours très important et particulièrement dans le Nord », insiste Mme Sauders.

Selon elle, une telle reconnaissance permettra d'attaquer à la racine certains des problèmes les plus criants qui affectent le Nord, la violence notamment. « L'approche systémique de la société patriarcale est de rabaisser les femmes, de les opprimer, dit-elle. Dans le cas de la violence conjugale ou de la violence contre les femmes, par exemple, il s'agit d'actes criminels, mais nous ne mettons pas autant de vigueur pour les empêcher parce que ce ne sont *que* des femmes. »

Mme Sauders estime aussi que la voix des organismes non gouvernementaux (ONG), de même que celle du public en général, n'est pas bien représentée dans l'élaboration de la Stratégie. « Je pense que Joe [Handley] a fait un bon travail en consultant les ONG, dit-elle. Mais ça ne se reflète pas dans le document qui nous a été présenté. Nous avons ce superbe livret où tous les points qui *les* intéressent sont déjà clairement identifiés. On voit bien qu'il n'y a pas de matière qui vienne de nous. Ce document par du haut vers le bas. On nous dit "Ce sont les principes. Ce sont les enjeux. Ce sont les objectifs. Commentez-les ". Ça ne marche pas. »

L'intention exprimée par le premier ministre Handley de se dépêcher pour conclure une entente avant le déclenchement probable d'élections fédérale n'est pas non plus de nature à rassurer Mme Saunders. « Évidemment, ils [les gouvernements territoriaux]vont accélérer le processus parce qu'ils pensent que Paul Martin est un ami du Nord », déplore-t-elle. Ce qui aura pour conséquence que les commentaires d'ONG comme la sienne n'auront pas le temps d'être pris en compte.

La présidente du Conseil sur la condition de la femme ne pense pas que les libéraux de Paul Martin soient vraiment à l'écoute du Nord. « Ils ne se préoccupent pas des conséquences du développement économique sur notre culture, tonne-t-elle. Le plus bel exemple de ça c'est le gazoduc. C'est évident que ça va se faire et ce malgré le manque outrancier d'information et les erreurs majeures au chapitre des impacts sociaux de l'Énoncé d'incidences environnementales. Tout cela ne signifie rien pour le gouvernement. Ils veulent que ça se fasse parce qu'ils vont mettre le grappin sur des millions de dollars. »

« C'est *leur* Stratégie ; ce n'est pas *notre* Stratégie», tranche-t-elle.

√ Refuges pour femmes √ Programmes d'alphabétisation √ Garderies √ Comités de justice communautaire √ Guides et scouts √ Comités de chasseurs-trappeurs √ Popotes roulantes √ Olympiques spéciales √ Fondations communautaires √ Associations d'habitation √ Centres d'amitié √ Groupes de jeunes √ Banques alimentaires √ Sociétés pour les aînés √ Groupes d'handicapés √ Associations de sport et d'athlétisme √ Associations de santé mentale √ SPCA et refuges d'animaux √ Groupes écologiques √ Refuges de sans-abri √ Centraide √ Comités d'événements culturels √ Groupes de défense des droits de la personne √ Pompiers bénévoles √ Groupes de nettoyage communautaire √ Comités consultatifs de parents √ Œuvres de charité pour les soins de santé √ Groupes d'aide internationale √ Troupes de théâtre √ Jardins communautaires √ Organismes de terrains de jeux √ Groupes de bon voisinage √ Groupes confessionnels √ Groupes d'art, d'artisanat et de musique √ Comités des festivals

Les bénévoles et les groupes de bénévoles sont à la base de la communauté.

- En se faisant porte-parole des besoins locaux et en les comblant
- En améliorant les conditions sociales, économiques, culturelles et environnementales
- En améliorant la qualité de vie aux TNO

Joignez-vous à nous pour

célébrer

la Semaine nationale des bénévoles,
du 17 au 23 avril
et
la toute récente Initiative d'appui au bénévolat (IAB) du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour plus de renseignements sur l'IAB, voir

www.volunteernwt.ca

Deline
Helena Tutcho
Jane Kenny

Fort Liard
Gloria Nasogaluak
Josh McDonald
Robert Loe

Fort McPherson
Margaret Thompson

Wha Ti
Alfred Beaverho
Bernice Beaverho
Charlie J. Nitsiza
Freddy Flunkie

Norman Wells
Kristine Drader
Les Stewart
Melonie Dyck
Nancy Magrum
Rhonda Racine

Tuktoyaktuk
Nellie Vera Pokiak

Fort Good Hope
Arthur Tobac
Beverly Masuzumi
Cecilia Tobac
Edna Tobac
Everett Kakfwi
Freda Kelly
Harold Cook
Jeannie Shae
Louisa Lafferty
Mavis Forbes
Melinda Laboucan
Patricia Manuel
Patricia McNeely
Sareta Shae
Stanley Cook
Vivian Edgi

Rae-Edzo
Colinda Blondin
Donna Ann Zoe Chocolate
Shawn Camsell

Lutsel K'e
Felix Lockhart
Lacey Catholique

Fort Resolution
Bobby Villeneuve
Lisa Beaulieu

Inuvik
Alana Mero
Amelia Manuel
Ance Rokpelne
Andrea Hoyt
Angela McInnes
Ann Kasook
Ashley Ens
Barbara Armstrong
Beatrice Donovan
Bella Kay
Candace Seddon-Davies
Carly Turner
Danae Tilley
Derek Squirrel
Duane Stuarrit
E. Flury
Elaine MacIntyre
Eloise Peacey
Frederick Arey
Gerri Sharpe-Staples
Jason Dayman
Kristen Colton
Kristin McDonald
Kyla Laroque
Lorne Guy
Mabel English
Maria Peterson
Marlo Kasook
Matilda Debastien
Melanie Josseau
Mike Orbell
Patricia Davison
Peter Clarkson
Sarah MacNabb
Scottie Kasook
Seanna McCarthy
Shannon Jensen
Shirley Kisoun
Stephanie Kearns
Theresa Ross
Valerie Jefferd

Fort Simpson
Angie Troke
Anna Davidge
Cheryl Sibbeston
Diane Harold
Heather Passmore
Jeff Cressman
John Hazenberg
Laurel McCowan
Leah Keats
Martina Norwegian
Raymond Michaud
Rolande Norwegian
Shane Thompson
Tracy Brown

Wrigley
Gary Yendo

Fort Smith
Amber Bohnet
Anyssa Daniels-Grenier
Ashley-Ann Hval
Bea Campbell
Cheryl Hval
D. Melissa Fraser
Debora Heron
Diane Harton
Doraine Grenier
Janie Hobart
Jean Whitton
Leah Desjarlais
Lora Sinclair
Lorra Gummesen
Louise Fraser
Marilyn Williamson
Matthew Fraser
Valerie Grenier

Hay River
Alice Feathermore
Belinda Whitford
Eddie Smith
Jane Groenewegen
Jayne Haywood
Joletta Larocque
Kara Went
Karen Marshall
Selena Pukanich
Sherry Foley
Sherry Jensen
Tigger McCullough
Vicky Gargan

Tsiigehtchic
Mariah Blake

Yellowknife

Aggie Brockman
Akadie Liskowich
Amanda Mallon
Amber Whitford
Amy Collins
Andre Corbeil
Andrew Robinson
Angela Wilson
Ann Todd
Anna Meckling
Arlene Hache
Arlene Yaceyko
Ashley West-Pratt
Barb Guay
Barb Hood
Barb Wyness
Barbara Saunders
Ben McDonald
Ben Nind
Beth Collins
Bob Bromley
Bob Brooks
Bob Gamble
Cappie Elkin
Carmen Moore
Carol Van Tighem
Carolyn Doyle
Carolyn Veitch
Cate Sills
Catherine Pellerin
Cheryl Dies
Clarinda Spijkerman
Colleen Roche
Cory Taylor
Craig Broddy
Dale Mainville
Damien Healy
Darlene Mandeville
Dave Brothers
Debbie Euchner
Deleigh Rausch
Delia Chesworth
Dom Perrino
Don Jossa
Doug Ritchie
Duane Stuarrit
Erica Janes
Erin Ladouceur
Erin Thompson
Felicia Cash
Fernand Denault
Fiona Hutchinson
France Benoit
Freya Nales
Gail Christie
Gail Leonardis
Gary Black
Geri Elkin
Gina Sydenham
Hawa Dumbuya
Hazel Wainwright
Heather Adjun
Heather Makaro
Ingrid Kritsch
Jacqui Austin
James Wong
Jane Whyte
Jan Fullerton
Janine Olifie
Jara Rausch
Jean De Dieu Tuyishime
Jeanetta Hynes
Jeanette Goldney
Jennie Rausch
Jennifer Diguer
Jennifer Morin
Jill Harbicht
Jim Taylor
Joel Campbell
Joyce Whiteford
Judith Sharp
Judy Hollett
Judy McLinton
Julie Green
Kaeli Phippen
Karen Hamre
Karen McGee
Karen Wright-Fraser
Kate Bruce
Kathryn Paton
Kathy Yurris
Kelley Winter
Kerry King
Kerry Lynn Durnford
Kevin Kennedy
Kim Weir
Lani Cooke
Laurie Stewart
Leo-Paul Provencher
Leslie Bromley
Linda Bussey
Linda Maljan
Linda Morrison
Lisa Harvey
Lisa Scott
Lloyd Whiteford
Lois Little
Lori Martin
Lorne Guy
Louise Elder Riordan
Lourdes Rankin
Lynn Brooks
Lynne Green
Mandy Michel
Manuela Keenan
Mara Smith
Margot Jennings
Marie Kelly
Marlo Bullock
Martha MacLellan
Martin Dubeau
Martin Emslander
Michelle Knott
Michelle Pond
Mimi Kennedy
Mo Tonge
Monica McKay
Norah Higden
Ozgur Maya Culha
Pat Weber
Pat Weir
Patricia Gall
Paul Falvo
Rachelle Tanguay
Rhonda Merko
Rita Banksland
Rob Baker
Rosalie Power
Rosanna Strong
Roslyn Smith
Sally Meserah
Sandra Bevington
Sandra Dowdall
Sandy Auchterlonie
Sarah Jones
Sharla Carroll
Shawn McCann
Shelagh Montgomery
Suzette Montreuil
Tina Crowe
Tobi Taylor
Tony Whitford
Treena Riles
Trina Brothers
Wanda O'Keefe
Wendy Stephenson
William Graham
Winnie Rankin





Canadä



Réseau des Territoires du nord-ouest
Initiative canadienne sur le bénévolat

Défi de l'affiche de la fête du Canada de 2005

Le nom du gagnant du Nunavut est dévoilé

IQALUIT, le 18 avril 2005 -- Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, a annoncé aujourd'hui le nom du gagnant et des finalistes du Défi de l'affiche de la fête du Canada de 2005 pour le Nunavut. Le gagnant est Bjorn Simonsen, 15 ans, de l'Inukshuk High School, à Iqaluit.

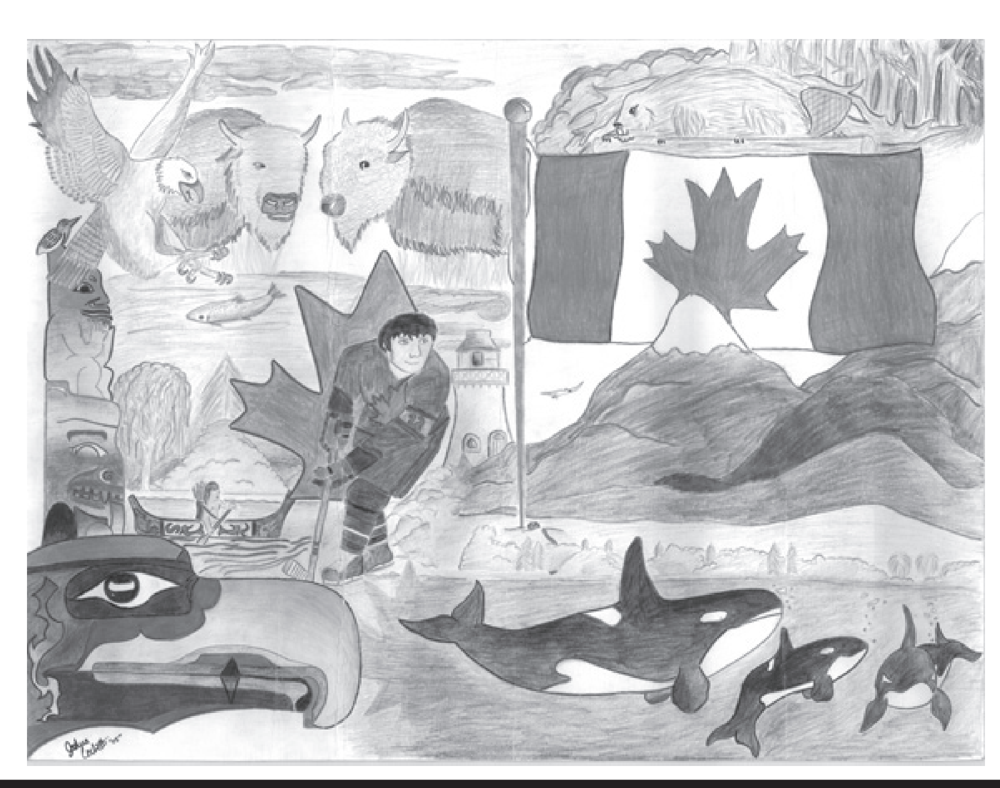
Joshua Corbett, 17 ans, de l'Inukshuk High School, à Iqaluit, s'est classé deuxième. Andrew Cooper, 14 ans, de la Jonah Amitnaaq School, à Baker Lake, a obtenu la troisième place. Une cérémonie en l'honneur des récipiendaires sera organisée à Iqaluit.

Le Défi de l'affiche de la fête du Canada de 2005 a pour thème « Le Canada d'Est en Ouest ». Ce concours a permis aux participants du Nunavut d'explorer le Canada et de découvrir ceux et celles qui ont participé à la colonisation de l'Ouest canadien et contribué à faire du Canada un pays diversifié et prospère.

On choisira l'oeuvre de l'un des gagnants des provinces et des territoires comme affiche officielle de la fête du Canada de 2005. Cette affiche sera distribuée partout au pays.

On dévoilera le nom du gagnant national au cours du moins d'avril. Tous les gagnants et leurs accompagnateurs seront les invités de la ministre du Patrimoine canadien, à Ottawa, le 1er juillet prochain.

Le gagnant national, accompagné d'un parent ou d'un tuteur, effectuera un voyage de sept jours au Japon, où il aura l'occasion de visiter le pavillon du Canada à l'Exposition internationale de 2005. L'Expo se tient du 25 mars au 25 septembre, à Aichi.



Une autre histoire de trous…

Batiste W. Foisy

Cet été, le lac MacInnis, au nord de Forth Smith, sera sous haute surveillance. Des prospecteurs espèrent y trouver des gisements d'uranium.

Situé à quelques 150 kilomètres au nord-est de Forth Smith, le site d'exploration du lac MacInnis représente 26 000 hectares de terre que se promettent de passer au peigne fin les compagnies canadiennes Alberta Star et MAX Resources. Au début d'avril les deux sociétés ont acquis les doits d'exploration pour ce site où, depuis 1954, près d'une trentaines de gisements ont été identifiés comme pouvant contenir de l'uranium. La zone du lac MacInnis est adjacente au lac Longtom où de l'uranium a été découvert en septembre dernier.

Cet été, Alberta Star compte organiser des sondages magnétiques de la zone pour établir les sites les plus propices à l'exploration. Des activités de forages sont également à prévoir.

Le Canada est le premier producteur d'uranium au monde et les TNO, un des endroits où l'on en retrouve le plus. Pour extraire l'uranium, il faut détruire de grandes surfaces de terres qui resteront stériles des années durant. Le traitement du minerai exige l'usage de produits chimiques toxiques: ammoniaque, acide chlorhydrique, kérosène et eau oxygénée. Ces substances sont systématiquement déversées dans l'environnement.

Les TNO sont aux prises encore à ce jour avec les séquelles de l'explotation d'uranium de Port Radium, près du Grand lac de l'Ours. Les communautés les plus affectées sont Deline et Tulita par lesquels transitait le minerai extrait dans les années 1940 et 1950. C'est de cette mine que fut extrait l'unranium ayant servi aux premières expériences du Manhattan Project de l'armée américaine ainsi qu'à la construction des bombes atomiques ayant détruit Hiroshima et Nagasaki au Japon.

Le plus grand risque pour l'environnement est dû aux résidus miniers laissés par le broyage et le traitement du minerai d'uranium. Ces résidus conservent 85 pour cent de la radioactivité du minerai d'origine sous forme de produits de désintégration qui se régénèrent sans cesse. Les tas de résidus miniers contiennent également des matières chimiques toxiques: acides, arsenic, nitrates et métaux lourds. Environ 175 millions de tonnes de ces résidus jonchent le sol canadien.

Aujourd'hui, le Canada exporte de l'uranium dans une douzaine de pays y compris les ÉtatsUnis, la France, la Grande Bretagne et la Corée du Sud. Jusqu'à récemment, la plus grande partie de l'uranium exporté aux États-Unis était destinée à l'armement nucléaire.

Aujourd'hui l'armement nucléaire le plus répandu est celui dit à « l'uranium appauvri », par opposition à l'uranium enrichi qui sert a fabriquer les bombes atomiques. On produit cinq livres d'uranium appauvri pour chaque livre d'uranium enrichi.

Les bombes à l'uranium appauvri possèdent l'avantage de s'enflammer naturellement lors d'un impact et constituent désormais la quasi totalité de l'arsenal anti-char américain. Elles ont été employées dans la plupart des conflits récents auxquels ont participé les Américains : Iraq, Yougoslavie, Afghanistan et Iraq.

Projet vert du fédéral

270 mégatonnes d'ici 2012

(APF) - Le Canada a ratifié le Protocole de Kyoto en décembre 2002; en février dernier, ce protocole est entré en vigueur et il engage le pays à réduire, d'ici 2012, ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport au niveau de 1990. Depuis le 13 avril dernier, on sait comment le gouvernement fédéral s'y prendra….

En effet, les ministres fédéraux de l'Environnement, Stéphane Dion, des Ressources naturelles, John Efford, et de l'Industrie, David L. Emerson ont présenté le Plan vert du gouvernement : réduire les émissions de GES d'environ 270 mégatonnes au cours des sept prochaines années grâce à des investissements de 10 milliards de dollars.

« Notre Plan est pragmatique et axé sur les résultats. Les mesures équilibrées qui s'y trouvent permettront aux Canadiens et aux Canadiennes de tenir notre engagement de Kyoto tout en augmentant notre compétitivité dans une économie durable », a affirmé Stéphane Dion.

Fait à noter, plusieurs mesures intégrées à ce plan, tels le Fonds pour le climat et le Fonds du partenariat, ont déjà été annoncées dans le dernier budget fédéral

Le fédéral compte beaucoup sur ces deux initiatives puisqu'il espère réduire les émissions de GES d'entre 75 et 115 mégatonnes grâce au Fonds pour le climat et de 55 à 85 mégatonnes par l'entremise de son Fonds du partenariat.

D'une part, le Fonds pour le climat, qui aura une enveloppe budgétaire de 4 à 5 milliards de dollars, se veut un incitatif axé sur les mécanismes du marché qui vise à permettre l'achat de réductions nationales de GES auprès des agriculteurs, des entreprises, des collectivités et des Canadiens, et d'obtenir des réductions internationales d'émissions admissibles qui aideront le Canada à atteindre son objectif de Kyoto.

D'autre part, le Fonds pour le partenariat, assorti d'un financement de 2 à 3 milliards de dollars, permettra au gouvernement fédéral de conclure avec les provinces et territoires de nouveaux accords et d'améliorer ceux qui existent et de financer, sur la base du partage des coûts, les grands investissements dans la technologie et l'infrastructure (ex. la technologie du charbon épuré, l'abandon graduel des centrales thermiques au charbon, l'élargissement du réseau est-ouest de distribution d'électricité, etc.)

« Tous les secteurs ont un rôle à jouer dans ce Plan. En oeuvrant de concert, nous parviendrons à maintenir une économie forte et prospère pour le bien des Canadiens», a, pour sa part, déclaré le ministre Efford.

En faire davantage

En réaction à l'annonce de ce Plan vert, le Nouveau Parti démocratique (NPD) aurait espéré que le gouvernement fédéral en fasse plus. « Ce plan n'a pas de dents. Au lieu de vraies solutions, on nous propose des directives volontaires impossibles à faire respecter. Les libéraux créent des échappatoires pour les plus gros pollueurs du pays tout en refilant la facture aux Canadiens », a affirmé le chef du NPD, Jack Layton

Il déplore qu'il ait fallu 12 ans aux libéraux pour produire un plan qui ne résout en rien le problème du changement climatique.

« Les libéraux de Paul Martin n'ont pas la volonté politique de contraindre les gros pollueurs à faire leur part pour contrer le changement climatique. Au lieu de chercher, en collaboration avec l'industrie, des solutions qui combattent le changement climatique, créent des emplois et assainissent notre air, ils prévoient acheter des crédits d'émission des pays de l'Europe de l'Est, lesquels ne serviront en rien à assainir l'air respiré par les Canadiens », lance-t-il.

Le Bloc québécois a réagi de façon similaire. « Le plan de réduction des gaz à effet de serre que nous propose le gouvernement fédéral n'est pas crédible », indique le porte-parole bloquiste en matière d'Environnement Bernard Bigras. Il précise que les mesures annoncées « prendront, la plupart du temps, plusieurs années avant que leurs effets positifs ne soient ressentis. Ceci fera en sorte que le Canada ne respectera pas les objectifs qui lui ont été imposés dans les délais prescrits dans le cadre du Protocole de Kyoto ».

L'environnement une question sécuritaire

Batiste W. Foisy

Dans un « document de travail » portant sur la souveraineté et la sécurité dans le Nord, déposé à l'occasion du Forum des premiers ministres, les gouvernements des trois territoires reconnaissent les défis que posent les changements climatiques et la protection de l'environnement dans le Nord.

Préparé comme une proposition faite au gouvernement fédéral pour l'élaboration de la partie de la Stratégie pour le Nord consacrée à la sécurité, ce document pourrait être cité abondamment par les écolos de l'Arctique canadien. On y évoque, entre autres que l'Arctique subit « les premiers et les pires impacts des changements climatiques », que « l'environnement nordique sert de *cuvette* pour les contaminants toxiques tant dans l'air que dans les eaux », et, chose rare, que les activités militaires peuvent provoquer « des impacts environnementaux et sociaux majeurs sur lesquels les habitants du Nord [n'ont] que peu de contrôle ».

Du point de vue des changements climatiques, ce document de travail est spécialement éloquent pour un feuillet de moins de 20 pages portant sur des enjeux d'abord militaires. « La fonte du pergélisol et des températures plus chaudes modifient les habitats, transforment notre usage des terres et des eaux, menacent l'infrastructure publique et ont un impact sur les activités économiques et culturelles », est-il écrit. Plus loin, dans une rubrique consacrée au Passage du Nord-Ouest, on indique que la surface du couvert glacier de la mer Arctique a diminué « de 15 à 20 % » en trente ans et qu'il pourrait entièrement disparaître en été d'ici la fin du siècle en cours.

On y fait également grand cas de la santé écologique de nos voisins d'en face, les Russes. « Plus de 40 % du territoire russe est considéré comme présentant une tension écologique élevée ou moyennement élevé », écrit-on. On ajoute que cela est entre autres causé par les déversements de déchets radioactifs dans l'océan Arctique russe et qu'il faut surveiller cette menace et développer les moyens nécessaires pour y répondre.

Le document prend, en outre, clairement position contre le développement pétrolier dans l'Arctic National Wildlife Refuge, cette plaine côtière d'Alaska où l'on retrouve l'ère de mise bas de la horde de caribous Porcupine. « La pression continue exercée par les États-Unis pour développer les ressources gazières et pétrolières de l'Arctic National Wildlife Refuge représentent un risque à la sécurité environnementale et culturelle de la région, et peut potentiellement affecter de nombreux Canadiens du Nord », est-il écrit dans le document.

D'autre part, le document évoque la possibilité que le fameux bouclier anti-missile américain puisse avoir un impact négatif tant sur la souveraineté du Canada dans l'Arctique que sur l'environnement. On note que, dans le cadre de ce projet auquel le Canada a choisi de ne pas prendre part, des missiles intercepteurs ont été installés à moins de 200 kilomètres de la frontière américano-yukonnaise. « Ces sites voisins du Canada pourraient être des cibles advenant une attaque et ainsi le Canada pourrait devoir vivre avec les conséquences de débris nucléaires ou biologiques provenant d'objet interceptés durant l'attaque. Des essais du système pourraient avoir pour conséquence que des débris tombent en sol Canadien. »

Camp de neige de Sissons et William Macdonald



Camp de neige 2005 des classes d'immersion de l'école Sissons (4e et 5e année) et de William MacDonald (6e année). Ce camps de neige a été un succès!





Photos: Mélanie Parisella



Ça s'en vient!

Malgré la fonte printanière et son lot de boue qui envahit la rue Riverview (C'est un complot!), la construction de l'École Boréale avance à grand pas.



Les élèves de la classe de Sophie Call, de l'École Boréale, ont tout appris sur les méfaits de l'usage du tabac. Simon Bérubé, de passage à Hay River dans le cadre du projet de la petite enfance de la FFT, le 13 avril dernier, a fait une présentation.

Carrières et professions



Sergent d'armes adjoint

Assemblée législative **Yellowknife, TNO**

(Poste à durée déterminée de deux à trois ans)

Le candidat retenu aura une carte de compétence de mécanicien de machines fixes 5e classe, de bonnes compétences en communication écrite et orale et la capacité d'utiliser les logiciels informatiques touchant à l'entretien des locaux et au traitement de texte. Seules les personnes prêtes à suivre la formation et les travaux de cours pour obtenir la carte de compétence de mécanicien de machines fixes 5e classe et à apprendre les tâches de sergent d'armes adjoint seront considérées.

La vérification du casier judiciaire par la GRC ainsi que la preuve d'un permis de conduire de classe 5 sont des conditions préalables à cet emploi.

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 12-002592 **Date limite :** le 29 avril 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Directeur des services généraux, Assemblée législative, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 669-2334; fax : (867) 920-4735; courriel : myles_moreside@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



L'ASSSSY cherche à pourvoir au poste ci-dessous, susceptible d'intéresser les personnes prêtes à relever de nouveaux défis sur le plan professionnel.

Travailleur social spécialiste en aide à la famille et à la communauté, Yellowknife

Le traitement initial est de 32,11 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. La vérification du casier judiciaire par la GRC est une condition préalable à cet emploi.

No du concours : 05-0007 Date limite : le 29 avril 2005

Adjoint administratif, Lutsel K'e

(Poste à temps partiel, à durée indéterminée)
Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 463 $. La vérification du casier judiciaire par la GRC est une condition préalable à cet emploi.

No du concours : 05-0010 Date limite : le 29 avril 2005

Réceptionniste médicale/Interprète, Lutsel K'e

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 463 $. La vérification du casier judiciaire par la GRC est une condition préalable à cet emploi.

No du concours : 05-0009 Date limite : le 29 avril 2005

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web : www.yhssa.org.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante : Ressources humaines, Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, 3e étage, Édifice Goga Cho, C.P. 608, Yellowknife NT X1A 2N5. Téléphone : (867) 873-7266; fax : (867) 873-0648; courriel : yhssa_hr@gov.nt.ca.

- Il est interdit de fumer au bureau.
- L'employeur préconise un programme d'action positive. Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.



Favoriser l'immigration ailleurs qu'à Montréal, Toronto et Vancouver…

(APF) - Dans une série de mesures visant à favoriser l'immigration au pays, le gouvernement fédéral a annoncé, le 18 avril dernier, qu'il porterait une attention particulière à l'immigration ailleurs qu'à Vancouver, Toronto et Montréal.

En effet, de concert avec les provinces et les territoires, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) élargira notamment deux initiatives destinées aux étudiants étrangers. D'une part, ces étudiants fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire publics pourront travailler à l'extérieur du campus pendant leurs études.

D'autre part, ces étudiants se verront offrir la possibilité de travailler au Canada pendant deux ans, au lieu d'un an, après l'obtention de leur diplôme. Cette deuxième initiative sera mise en oeuvre à l'extérieur de Montréal, de Toronto et de Vancouver afin que davantage de régions puissent profiter des avantages de l'immigration.

« Nous avons écouté les intervenants et nous sommes convaincus que ces initiatives contribueront à accroître la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale en attirant davantage d'étudiants étrangers dans nos écoles et en les incitant à y demeurer », a déclaré le ministre de CIC, Joe Volpe.

« Les étudiants étrangers qui décident de rester au Canada après l'obtention de leur diplôme contribuent grandement à notre marché du travail. Il est important qu'ils puissent se familiariser avec la main-d'oeuvre canadienne tôt dans leur vie, afin d'accroître leurs chances de réussir après l'obtention de leur diplôme», a-t-il ajouté.

Fait à remarquer, les étudiants étrangers du niveau postsecondaire pourront aussi passer d'un programme d'études à l'autre et d'un établissement à l'autre sans avoir à demander de modification aux conditions de leur permis d'études.

Autres mesures

Parmi les autres mesures adoptées par CIC, notons l'injection de 69 millions de dollars, au cours des deux prochaines années, pour traiter plus rapidement les demandes de citoyenneté.

« Le montant de 69 M$ nous permettra de ramener, d'ici 2007–2008, les délais de traitement moyens à 12 mois pour une demande », a affirmé le ministre.

Commission de la fonction publique du Canada Public Service Commission of Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

YELLOWKNIFE (T.N.-O.)

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est à la recherche de candidatures pour combler le poste de **Spécialiste des affaires intergouvernementales.** Vous serez responsable du maintien de relations internes et interministérielles efficaces et vous contribuerez à la réalisation du mandat du ministère pour ce qui est des revendications territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) et de la résolution des questions en suspens concernant les traités. Vous devrez vous assurer que AINC a la possibilité de participer à toutes les négociations concernant les traités, l'autonomie gouvernementale et la mise en œuvre des plans. Vous fournirez de plus un soutien, des services et des conseils à d'autres directions des AINC et vous participerez à l'amélioration du niveau de service offert par le ministère aux groupes autochtones, au grand public, au gouvernement des T.N.-O. et à d'autres ministères fédéraux. Vous devrez également représenter la Région des T.N.-O. des AINC aux tables de négociations, en fournissant des analyses stratégiques et des conseils opérationnels à la haute direction sur les questions intéressant plusieurs directions, ministères et gouvernements. Le salaire annuel s'échelonnera entre **75 343 $** et **86 147 $** plus les primes d'affectation dans le Nord. **La date limite pour présenter les candidatures est le 29 avril 2005.**

Spécialiste des affaires intergouvernementales – Équité en matière d'emploi

Ce concours est ouvert aux Autochtones résidant au Canada ainsi que les Autochtones citoyens canadiens et les Autochtones citoyennes canadiennes résidant à l'étranger. Les candidats et candidates doivent indiquer clairement qu'ils appartiennent à ce groupe désigné de l'équité en emploi. Il s'agit d'un poste permanent à temps plein. Un processus de recrutement général à dotation anticipée est mené en même temps que le concours d'équité en matière d'emploi. Si aucun candidat appartenant à un groupe désigné de l'équité en emploi ne se qualifie dans le cadre du concours, le processus de recrutement général sera utilisé pour doter le poste à combler. Prière de mentionner le numéro de référence **IAN91093CV09-N.**

Spécialiste des affaires intergouvernementales –

Ce concours est ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens et les citoyennes canadiennes résidant à l'étranger. Prière de mentionner le numéro de référence **IAN91095CV09-N.**

Pour relever ce défi, vous devez posséder un diplôme d'une université reconnue avec une spécialisation en sciences politiques, en droit, en administration publique ou dans une discipline liée au poste OU une combinaison acceptable d'études, de formation et d'expérience reconnue par la Commission de la fonction publique du Canada. Votre expérience doit comporter une combinaison acceptable d'expériences réussies concernant la conduite de consultations, de médiations et (ou) de négociations officielles et complexes dans un cadre interculturel et avec d'autres niveaux du gouvernement. Vous devez apporter votre expérience de la préparation, de l'analyse et de l'évaluation de politiques et de directions ou plans stratégiques et de formulation de solutions créatives pour la résolution de problèmes. Une expérience de la gestion d'enjeux ou de questions, notamment de la gestion et de la direction d'équipes, est également requise.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste. Une liste de candidates et candidats qualifiés pourra être établie et utilisée pour servir à combler des postes similaires temporaires et (ou) permanents. Une vérification du statut de sécurité sera effectuée avant la nomination. La personne retenue pourrait devoir remplir la déclaration de santé pour postes isolés avant sa nomination.

Pour des informations sur ces postes et la façon de présenter une demande, visitez nous en ligne à l'adresse **http://emplois.gc.ca** ou contactez la Commission de la fonction publique du Canada à Yellowknife au numéro **1-867-669-2440** ou appelez notre ligne Infotel au **1-800-645-5605** ou ATS au **1-800-532-9397.** Pour plus d'information au sujet des AINC, visitez notre site web au **http://www.ainc-inac.gc.ca.**

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is available in English.

emplois.gc.ca Canada

Petites annonces

Vente de creton

Dans le cadre d'une levée de fonds, l'École Allain St-Cyr vend les bons cretons de Louise. Pour placer une commande :

873-3223

Chambre recherchée

L'Aquilon accueillera en mai un étudiant ou une étudiante pour la saison estivale. Si vous avez un place pour l'héberger, contactez Batiste au 873-6603 ou Alain au (867) 875-0117.

Service de traduction et de correction

d'épreuves. De l'anglais vers le français, qualité assurée. Adressez-vous à Diane au 669-2998

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)
aquilon@internorth.com

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Un Scandale !

Batiste W. Foisy

Oui, mesdames et messieurs, c'est un scandale (et ça un titre racoleur). *Commandites*-vous ? Vous ne savez pas de quoi il s'agit ? Mais le Ciné-club va projeter un film américain, pardi !

Pas de blague, une vrai de vrai film américain au vrai de vrai Ciné-club, là où l'on ne présente d'ordinaire que du cinéma francophone en version originale. Sauf qu'ils ont une bonne excuse, la gang du Ciné-club. Le film qu'ils présentent est un film cultissime pour des milliers de Francos partout au Canada qui ne cessent de vanter la traduction en joual.

C'est *Slap Shot*, le film.

Je vous entends déjà réciter les citations classiques en égrenant votre chapelet de *pucks*. « La machine a m'a volé mon trente sous ! » « Bin, on se met du *foil*. »

D'autant que je me souvienne, Martin rêvait depuis le début du Ciné-club de présenter *Slap Shot* (franchement *Lancer Frapper* c'est pas pareil). À chaque fois qu'il m'annonçait le film à venir, généralement pas vraiment en avance, il mentionnait que si un jour il mettait la main sur une version québécoise de *Slap Shot* ça allait passer.

Pas étonnant, Slap Shot, dans sa version québécoise, réunis tous les éléments incontournables de la cinématographie canadienne française : les gens parlent mal, c'est une bande de *losers*, il y a du hockey, de la violence et de la nudité et les gens parlent mal

Si vous n'avez jamais vu l'histoire du joueur-entraîneur des Chiefs Reggie Dunlop, des frères Hanson et de Drouin (interprété par Yvan Ponton), il faut absolument que vous vous déplaciez au Ciné-club cette semaine. Ne serait-ce que pour l'expérience anthropologique.

En plus, c'est, incontestablement le plus grand film sportif de l'histoire du cinéma, des lieux devant *Les Dieux du stade* de Leni Riefenstahl, vous saurez.

Slap Shot sera projeté le 27 avril, à 19 h 30, à l'Association franco-culturelle de Yellowknife. C'est gratuit.



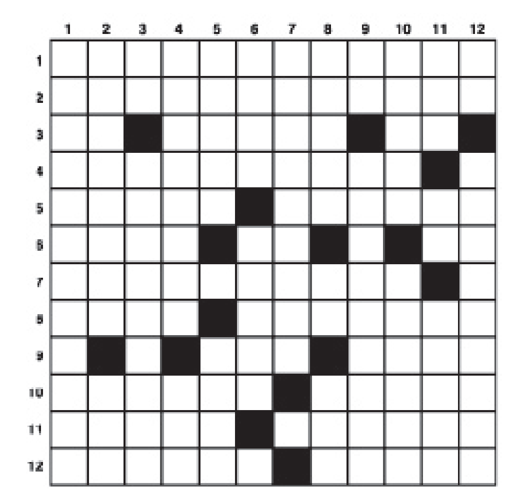
Courtoisie : Universal Pictures



MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 852



HORIZONTALEMENT

1- Bienfaits qui arrivent au bon moment.
2- Théorie extravagante.
3- Mesure itinéraire chinoise. – Long bâton garni de fer. – Doublée.
4- Qui dirige une entreprise théâtrale.
5- Originale. – La raquette est nécessaire.
6- Rare. – Mis en mouvement. – Bouquiné.
7- Vives, grivoises, alertes.
8- Cérémonies du culte. – Se réfugiera dans un endroit isolé.
9- Démonstratif. – Temps où a lieu la ponte des poissons.
10- Intègres. – Construire.
11- Grand vase à boire – Base.
12- Retient les deux roues. – Jeunes cerfs.

VERTICALEMENT

1- Communément appelé «fax».
2- Userai une étoffe par le frottement à force de s'en servir. – Dont le poil est coupé très court
3- À poil. – Peines infligées à l'auteur d'une faute.
4- Étourdi. – D'un brun roux.
5- Trompée. – Bolet.
6- Oiseau échassier. – Elles ne brillent pas.
7- Tous les êtres créés.
8- Génisse. – Docteur. – Interjection.
9- Titane inversé. – Dispositif permettant de relier deux systèmes informatiques non compatibles.
10- L'oie l'a à l'oeil. – Enchâsser une pierre dans une monture.
11- Possessif. – Personnel. – Fait une rainure.
12- Symbole chimique d'étain. – Qui sont propres aux taux d'intérêt excessifs.

RÉPONSE DU NO 851





SEMAINE DU 1er AU 8 MAI 2005

ANNIVERSAIRES :
5 mai CLAUDE ARTAUD (Taureau-Serpent)
6 mai ORSON WELLS (Taureau-Chat)


Bélier

BÉLIER
Vous commencez un cycle important dans le travail. Vous avez à vous rendre compte de plusieurs choses. Vous êtes sûr de vous. Ayez confiance.


Taureau

TAUREAU
La vie vous apporte des choses étonnantes. Vous avez raison de penser comme vous le faites. Vous en serez satisfait. Tout ira pour le mieux.


Gémeaux

GÉMEAUX
La planète Mars vous oblige à être rigoureux. Vous ne pouvez pas perdre votre temps. Vous êtes dans une période de grands bonheurs. Vous savez bien vous situer.


Cancer

CANCER
La Lune fait que vous pensez à des choses axées sur votre vie intérieure. Vous allez vers des situations heureuses. Ne vous inquiétez pas de l'avenir, tout sera formidable.


Lion

LION
Vous êtes capable de commencer des choses extraordinaires. Vous avez besoin que l'on ait confiance en vous. Vous allez vers des situations où vous vivrez du bonheur. Ne craignez rien.


Vierge

VIERGE
Vous pouvez faire la part des choses dans tout. Vous avez besoin que l'on soit près de vous moralement. N'entretenez pas des peurs inutiles. Cela ne vous donnerait rien.


Balance

BALANCE
Vous êtes pleinement satisfait de ce que l'on vous donne. Vous vous approchez de ce que vous avez toujours voulu accomplir. Vous devez apprendre à mieux vous faire confiance.


Scorpion

SCORPION
Tout sera heureux pour vous bientôt. Vous aurez l'impression de renaître. Vous vous sentirez en pleine forme. Ne craignez rien.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous devez aller vers des choses qui sont dignes de vous. Vous commencez à comprendre ce que les autres attendent de vous. Vous vous sentez mieux avec vous-même.


Capricorne

CAPRICORNE
La planète Uranus vous apporte des changements brusques. Vous avez besoin d'être soutenu moralement. Vous êtes dans une période où tout commence à mieux aller.


Verseau

VERSEAU
Vous vous sentez capable d'accomplir des merveilles. Vous avez le goût de voyager. Tout va mieux pour vous. Continuez ainsi et vous serez pleinement en harmonie.


Poissons

POISSONS
Vous devenez plus fort moralement. Vous évoluez vers des situations heureuses. Tout prend un sens nouveau dans votre vie. Ne craignez rien.